



Madame, Monsieur,

1°) Clôture de l'exercice 2023

Le 3 Avril dernier, le Conseil Municipal a examiné le compte de gestion et le compte administratif de la commune. La clôture du compte administratif communal 2023 s'établit comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	118 755.80 €	0.00 €	60 293.50 €	-56 500.59 €	122 548.71 €
Fonctionnement	495 230.67 €	0.00 €	54 045.13 €	0,00 €	549 275.80 €
TOTAL	613 986.47€	0.00€		-56 500.59 €	671 824.51 €

A l'issue de l'exercice 2023, la Commune dégage donc un excédent de fonctionnement de 549 275.80 € et un excédent de la section d'investissement de 122 548.71 €. Ces excédents seront reportés sur le prochain budget en prenant en compte les restes à réaliser d'un montant de 56 500.59 €. Ces excédents sont néanmoins à nuancer car en 2023 la commune a procédé à la vente de deux terrains Chemin d'Amiens.

2°) Point Poste

La mise en place d'un point poste communal se précise. Après une ultime rencontre avec les responsables du maillage territorial de la poste, des personnels en charges des aménagements et de la sécurité des locaux, le dossier de demande d'ouverture d'un point poste communal a été déposé par la commune. Une commission doit se réunir prochainement au niveau du groupe « La poste » pour étudier et valider les projets recevables. Notre dossier cochant toutes les cases, notre demande devrait aboutir. Dans le cas d'un accord trouvé, les travaux pourraient débuter courant mai pour une ouverture prévisionnelle au 1^{er} Octobre. Nous vous communiquerons bien entendu les conclusions de la commission devant statuer sur notre demande.

3) Embellissement de notre cadre de vie

A l'occasion du retour du printemps, la municipalité a décidé de reconduire l'opération « Jardinières fleuries ». Comme l'an passé, la commune offrira aux habitants qui le souhaitent les plantes nécessaires à la réalisation de compositions florales (pour faire une ou plusieurs jardinières). Ces jardinières devront être installées en façade de rue de leur domicile Pour bénéficier de cette offre inscrivez-vous lors des permanences de la mairie avant le **26 avril**.

4°) Cinéma

Les dysfonctionnements du circuit du cinéma en balade perdurent et nous avons dû annuler la séance de mars à la dernière minute. La FDMJC a recruté un nouveau projectionniste et nous a assuré de la tenue d'une séance au mois d'avril.

Au programme ce mardi 16 Avril à 20h30 : « Tombés du camion » avec Patrick Timsit.

Synopsis : Lorsque son chalutier tombe en panne, Stan, vieux marin bourru, peine à trouver sa place sur la terre ferme. Françoise, sa femme, et ses deux fils gendarmes, ont l'habitude de son mauvais caractère et de ses petites embrouilles, mais ses ennuis prennent une autre ampleur quand il rentre à la maison avec Bahman, 10 ans, trouvé dans un carton volé...

Avis et critiques : *Humour et tendresse sont au rendez-vous. Impossible de rester de marbre !*

Tarifs : 3,50 € pour les enfants, étudiants, demandeurs d'emploi et 5,50 € pour les adultes.

5°) Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée du lundi 29 avril au 6 Mai inclus. Il n'y aura pas de permanence le 1^{er} Mai et 8 mai.

Veillez croire Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire
Ludovic KUSNIERAK